

**Rapport pour le conseil régional  
SEPTEMBRE 2018**

**Présenté par**  
**Valérie PÉCRESSE**  
Présidente du conseil régional  
d'Île-de-France

**L'ÎLE-DE-FRANCE, TERRITOIRE CHEF DE FILE POUR LA FRANCOPHONIE**

## Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u> .....	3
<u>PROJET DE DÉLIBÉRATION</u> .....	6
<u>ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION</u> .....	8
<u>Stratégie de la Région Île-de-France pour la francophonie</u> .....	9
<u>Mobilisation des dispositifs sectoriels régionaux</u> .....	14

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Délibérant sur sa nouvelle stratégie internationale, au service des Franciliens et du développement de son territoire le 16 décembre 2016, la Région Île-de-France avait décidé d'intégrer un volet spécifique sur la francophonie dans sa politique internationale. Cette volonté s'est traduite par la dotation d'une ligne budgétaire dédiée à la francophonie dans le cadre de ses actions de coopération décentralisée.

Force est de constater que la mobilisation de la Région en faveur de la francophonie s'est étendue au-delà des crédits dédiés (70 000 € en AE pour le budget 2017). Au titre de sa coopération décentralisée, la Région a en effet soutenu depuis 2016, pour un montant de subvention de 471 770 €, des projets structurants contribuant pleinement à la promotion de la francophonie, notamment :

- le lancement du réseau « Startups Paris Région international » (SPRINT), 1<sup>er</sup> réseau d'incubateurs francophones franciliens et africains pour startups vertes et sociales ;
- l'appui à l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) de Beyrouth, partenaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, et tout particulièrement à son projet d'incubateur et d'accélérateur d'entreprises ;
- le soutien aux Rendez-vous cinématographiques d'Alger en novembre 2017, 1<sup>er</sup> festival du film organisé par la Wilaya d'Alger ; soutien qui pourrait être reconduit lors de prochaines éditions ;
- une dotation en liseuses numériques accordée à des structures scolaires et culturelles sénégalaises et malientes, en partenariat avec ADIFLOR (Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues) ;
- une aide à la création d'une école de codage à Tunis, en partenariat avec SIMPLON ;
- un soutien à la mobilité d'apprentis franciliens et québécois.

La Région contribue en outre, au titre de ses principaux secteurs d'intervention (formation, enseignement supérieur, développement économique, etc.) à promouvoir la francophonie sur son territoire.

L'objet du présent rapport est de doter la Région Île-de-France d'une véritable stratégie en matière de francophonie. Compte-tenu de ses enjeux, cette stratégie a vocation à être transversale : elle participe non seulement au déploiement de la politique internationale de la Région mais mobilise également ses politiques sectorielles en faveur d'une même ambition, celle de faire de la Région Île-de-France un territoire chef de file au sein de l'espace francophone.

### ***Un espace francophone à investir***

Selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), sont considérées comme francophones les personnes qui savent lire et écrire en français. Elles constituent une communauté fondée sur l'usage partagé d'une langue, communauté riche de ses particularités territoriales issues des adaptations du français selon les lieux et l'histoire. 37 pays sont considérés comme francophones, dont 31 ont le français pour langue officielle et dont plus de 20 % de la population des 6 autres parlent français.

Le français est la cinquième langue la plus parlée au monde avec 274 millions de locuteurs estimés en 2014 représentant 4 % de la population mondiale, dont 212 millions en font un usage quotidien<sup>1</sup>. Le rayonnement du français s'illustre par les succès cinématographiques et musicaux francophones, par le nombre d'ouvrages diffusés (les livres en français occupent la troisième place

<sup>1</sup> Organisation internationale de la Francophonie

sur Amazon), par le nombre de pays qui pratiquent la langue et par le niveau d'usage qu'en ont les responsables économiques et politiques ou encore les acteurs d'influence culturelle. Un ensemble francophile est également à considérer : il regroupe une quarantaine de pays dont le français n'est pas la langue officielle mais pratiqué par une partie des ressortissants ayant un intérêt pour la langue et la culture françaises. Enfin, les échanges économiques au sein de l'espace francophone sont riches et présentent un fort potentiel de développement (les pays francophones et francophiles représentant près de 16 % du PIB mondial, avec un taux de croissance moyen de 7 %) du fait de la francophonie / francophilie de leurs décideurs locaux<sup>2</sup>.

La francophonie est aujourd'hui à la croisée des chemins : elle présente un formidable potentiel de développement, qui sur le plan démographique pourrait porter ses effectifs à 700 millions de locuteurs en 2050 (soient 8 % de la population mondiale et une personne sur 13)<sup>3</sup> ; pour autant, son influence est limitée par celle d'autres langues internationales et des langues locales, ainsi que par un retard dans la scolarisation de certaines populations de l'Afrique francophone.

Le développement de la francophonie est une politique traditionnellement conduite au niveau national mais le poids acquis par les Régions françaises, et par la première d'entre elles, lui confère une responsabilité particulière. La Région Île-de-France, premier territoire francophone librement administré au monde, a un rôle particulier à jouer en faveur de la francophonie. Face à l'influence du mandarin et de l'anglais, la francophonie apparaît ainsi comme une troisième voie.

### ***Une stratégie francilienne ambitieuse pour la francophonie***

Pour affirmer son ambition en faveur de la francophonie et de l'apprentissage du français, la Région Île-de-France se dote d'une stratégie pour la francophonie dont les cinq objectifs sont de :

- promouvoir l'apprentissage du français et le multilinguisme ;
- soutenir la création et les solidarités francophones ;
- développer les échanges économiques francophones ;
- mobiliser l'ensemble du territoire francilien en faveur de la francophonie ;
- porter le plaidoyer international en faveur de la francophonie.

Elle mobilisera pour cela les outils de sa politique internationale ainsi que ceux de ses politiques sectorielles. Localement, il est proposé que la Région se positionne en chef de file d'une démarche francilienne, associant largement les acteurs du territoire au sein d'un comité francilien pour la francophonie, dont les départements franciliens qui sont très actifs à l'international, comme le montre le rapport d'Aurélie GROS élaboré en janvier 2018 au nom de la commission Coopération internationale et intitulé « *Action internationale des départements franciliens* ». Ce rapport est consultable auprès du secrétariat général.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France**



**VALÉRIE PÉCRESSE**

<sup>2</sup> La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable, Jacques Attali, 2014

<sup>3</sup> Organisation internationale de la Francophonie



## PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 20 SEPTEMBRE 2018

### L'ÎLE-DE-FRANCE, TERRITOIRE CHEF DE FILE POUR LA FRANCOPHONIE

Le conseil régional d'Île-de-France,

**VU** Le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** La délibération n° CR 222-16 du 16 décembre 2016 relative à la nouvelle stratégie internationale de la Région Île-de-France, au service des Franciliens et du développement de notre territoire, modifiée par la délibération n° CP 2018-176 du 2018 du 4 juillet 2018 ;

**VU** Le règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France ;

**VU** l'avis de la commission de la coopération internationale ;

**VU** l'avis de la commission des finances ;

**VU** l'avis de la commission de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

**VU** l'avis de la commission de la culture ;

**VU** l'avis de la commission du sport de la jeunesse de la citoyenneté et de la vie associative ;

**VU** l'avis de la commission de l'emploi de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;

**VU** l'avis de la commission de l'éducation ;

**VU** le rapport n°CR 2018-041 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

#### ***Article 1 : Mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la francophonie***

Approuve la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la francophonie », nouveau pilier de son action à l'international, telle que cela figure en annexe n° 1 de la délibération.

Décide que cette stratégie s'appuie notamment sur :

- les accords de coopération décentralisée ;
- la mobilisation en tant que de besoin du dispositif « Actions internationales », avec une attention renforcée en faveur de projets promouvant la francophonie ;
- l'affectation des aides d'urgence et à la reconstruction en faveur principalement de territoires francophones / francophiles sinistrés ;
- la mobilisation des dispositifs cadres sectoriels régionaux pouvant intégrer une dimension francophonie, et notamment ceux intéressant la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture, le sport et le tourisme tel que cela figure en annexe n° 2 de la délibération.

***Article 2 : Actions de plaidoyer, de promotion et de soutien à la Francophonie***

Décide de mettre en œuvre une action de plaidoyer et de promotion de la Francophonie, tout particulièrement au sein des réseaux de collectivités locales, et de développer les coopérations utiles à la stratégie régionale pour la francophonie avec les associations et les organisations internationales compétentes en ce domaine.

***Article 3 : Mise en place d'un Comité francilien pour la Francophonie***

Décide de la mise en place d'un Comité francilien pour la Francophonie réunissant les collectivités locales du territoire engagées dans cette démarche.

**La présidente du conseil régional  
d'Île-de-France**

**VALÉRIE PÉCRESSE**

## **ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION**

## **Stratégie de la Région Île-de-France pour la francophonie**

## **STRATÉGIE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE POUR LA FRANCOPHONIE**

### **1. L'ambition de la Région Île-de-France en faveur de la francophonie et de l'apprentissage du français : 5 objectifs**

La Région Ile-de-France est riche de nombreux atouts justifiant qu'elle joue un rôle majeur en faveur de la francophonie : « Région monde », ses citoyens sont issus de nombreux territoires francophones, avec lesquels le Conseil régional a renforcé ses liens en développant des partenariats de coopération étroits depuis 2016 (Wilaya d'Alger, Région de Casablanca-Settat, Grand Tunis, District d'Abidjan). Elle accueille également de nombreux ressortissants non francophones qui contribuent à sa diversité culturelle.

Affirmer l'identité francophone de la Région consiste non seulement à développer l'apprentissage et la pratique du français sur le territoire francilien, mais également à promouvoir le multilinguisme et la diversité culturelle pour que l'Ile-de-France demeure ouverte sur le monde. Les objectifs détaillés ci-dessous cibleront notamment la jeunesse et les femmes francophones, deux publics auxquels la Région accorde une attention particulière.

#### **Objectif 1 : Promouvoir l'apprentissage du français et le multilinguisme**

L'Ile-de-France est riche d'une population très diverse, issue notamment de l'immigration. Ainsi sa cohésion repose en partie sur un effort particulier en faveur de l'apprentissage du français.

L'apprentissage de la langue française est par ailleurs indissociable de celui des autres langues. La promotion de la francophonie a vocation à s'inscrire dans une politique multi-linguiste globale et ne saurait se limiter à une conception exclusive de la pratique du français, en opposition aux grandes aires d'influence linguistiques anglo-saxonne, hispanique ou chinoise.

L'engagement de la Région à se transformer en région multilingue, visant à ce que ses citoyens soient en capacité de s'exprimer aussi bien en français, que dans d'autres langues étrangères, y contribuera. C'est dans cette perspective que la Région a décidé d'investir 6 millions d'euros pour la création d'une application d'apprentissage de langue, gratuite et accessible à tous. En plus de proposer des cours de niveaux variés allant du débutant à l'avancé, l'application offrira aussi la possibilité d'apprendre le français langue étrangère (FLE). Cette option permettra aux Franciliens désireux d'apprendre, d'enseigner et ainsi faire rayonner le français à l'étranger de se former directement sur l'application.

La Région se fixe également pour objectif de promouvoir l'apprentissage du français à l'international : des actions seront conduites auprès des apprenants étrangers, notamment les élèves inscrits au sein du réseau des lycées français internationaux et auprès des acteurs culturels. Cette démarche fait écho à la dynamique nationale francophone, illustrée récemment par la création d'une chaire dédiée au Collège de France et dont la titulaire est l'écrivaine haïtienne Yanick Lahens.

Plusieurs initiatives seront soumises à discussion au cours des prochains mois, par exemple : un soutien à la création d'un laboratoire de langues au profit des 7 écoles francophones d'Erevan en Arménie ; la poursuite de l'accueil d'étudiants et chercheurs issus des zones de coopération de la Région au sein de la Maison d'Ile-de-France de la Cité internationale universitaire de Paris ; l'établissement de partenariats entre des lycées franciliens et étrangers (jumelage entre le Lycée international de l'Est parisien et le lycée algérois Hassiba Ben Bouali, financement de l'équipement du lycée algérois en équipements numériques pour permettre aux Franciliens d'apprendre l'arabe et aux Algérois d'apprendre le français).

## Objectif 2 : Soutenir la création et les solidarités francophones

La culture, vecteur puissant de la langue française, demeure le premier atout de la France à l'international. La Région souhaite mobiliser ce canal au profit de la promotion de l'ensemble des cultures francophones et du dialogue interculturel. En coordination avec le réseau des alliances françaises, la Région participera, prioritairement en investissement, à la construction et à l'équipement des lieux de co-création francophones et à la promotion des échanges entre les artistes franciliens francophones.

## Objectif 3 : Développer les échanges économiques francophones

Là encore il est indispensable de penser la francophonie comme une alternative complémentaire à l'usage de l'anglais, qui plus est dans le milieu des affaires où celui-ci demeure le premier canal de communication. La Région encourage la francophonie économique pour répondre à deux objectifs.

Le premier vise à renforcer la communauté d'entrepreneurs francophones pour y faciliter les échanges commerciaux et pour encourager la création de consortiums économiques francophones sur le marché international. À travers cette communauté, c'est une culture d'affaires francophone qui a vocation à être développée en alternative et en complémentarité des échanges commerciaux traditionnellement définis sur le modèle anglo-saxon. Pour ce faire, la Région a décidé d'adhérer en 2018 au Forum Francophone des Affaires (FFA) afin de faire bénéficier les entreprises franciliennes d'un vaste réseau d'acteurs économiques stratégiques. En partenariat avec le FFA, la Région proposera d'encourager les rencontres économiques francophones à l'occasion des grands rendez-vous programmés en Île-de-France, tels que le Salon des entrepreneurs et VivaTech où l'accueil d'entreprises issues de la coopération sera poursuivi et étendu.

Le second objectif est de soutenir l'innovation économique et l'engagement des jeunes entrepreneurs en construisant des relations décentralisées, en dehors du marché français, et en favorisant les collaborations sud-sud. L'objectif doit être d'aider à bâtir un écosystème francophone de la recherche et développement (R&D) et de l'innovation dans les filières de l'intelligence artificielle, des nanotechnologies et du numérique. Aussi les échanges entre chercheurs et acteurs de la R&D pourront-ils être soutenus. A ce titre, trois initiatives ont déjà été lancées par la Région et pourraient se voir reconduites :

- La Région et le réseau mondial de start-up Inco ont lancé au printemps 2016 « Sprint », le 1er réseau d'incubateurs francophones franciliens et africains pour start-up « vertes et sociales ». Ce réseau a pour mission d'accompagner l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs sur le continent africain. L'objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat social, solidaire et durable comme modèle de développement dans les zones de coopérations prioritaires de la Région Île-de-France. Le réseau aura, avec le soutien de la Région, vocation à intégrer de nouveaux territoires partenaires de la Région (Québec et Erevan) et à fédérer de nouveaux investisseurs. La 3<sup>ème</sup> réunion annuelle du réseau est prévue à Beyrouth durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019.
- Le festival « Futur.E.S in Africa », initié à Casablanca en mars 2018 sur le modèle de FUTUR.E.S (ex Futur en Seine organisé depuis 2009 en Île-de-France) est le fruit d'une collaboration entre Cap Digital et Maroc Numeric Cluster. Il permet la connexion entre les écosystèmes français, marocains et africains du numérique. La première édition de ce festival était centrée sur trois thématiques : l'éducation, la santé et les territoires ; la prochaine pourrait être dédiée à la Ville durable, en vue du sommet Afrique-France prévu sur ce thème en 2020.

- La Région soutient également l'internationalisation des entreprises de son territoire et pourra plus particulièrement privilégier leur implantation dans des territoires francophones, par le biais du réseau des Chambres de commerce et d'industrie et de Business France.

#### Objectif 4 : Mobiliser l'ensemble du territoire francilien en faveur de la francophonie

Les départements franciliens sont pour la plupart très actifs à l'international, développant des coopérations avec des territoires francophones. Pour démultiplier l'impact de leur mobilisation et celle de leurs acteurs sur le terrain, la Région souhaite associer l'ensemble des collectivités infrarégionales d'Île-de-France engagées pour la francophonie.

Un Comité francilien pour la francophonie sera mis en place et réunira l'ensemble des autorités locales du territoire engagées dans la promotion de la francophonie. Il aura pour missions de recenser les initiatives conduites localement et de mutualiser les soutiens au profit d'actions communes.

#### Objectif 5 : Porter le plaidoyer international en faveur de la francophonie

Chef de file de la francophonie sur son territoire et première région francophone, l'Île-de-France se donne pour mission de relayer la mobilisation francilienne auprès des autres acteurs locaux français et étrangers mais aussi d'être un interlocuteur privilégié des institutions gouvernementales.

Ces actions de plaidoyer et de représentation pourront être menées au sein des principaux réseaux de collectivités locales pour la francophonie, dans lesquels la Région est aujourd'hui peu active.

La Région pourra également promouvoir la francophonie dans le cadre de ses partenariats avec des territoires d'outre-mer, territoires qui constituent des postes avancés de la francophonie, à la frontière d'espaces où le français est rarement pratiqué.

## **2. Les outils au service de la stratégie francophone de la Région**

#### La coopération décentralisée (européenne et internationale)

La politique de coopération décentralisée portera cette priorité attachée à la promotion d'une francophonie dynamique. Ainsi, les feuilles de route conclues avec les partenaires étrangers incluront toutes une composante francophonie.

Dans une perspective de dynamisation des échanges au sein de l'espace francophone et francophile, la Région a d'ores et déjà renouvelé ses coopérations avec la Province du Québec, la municipalité de Beyrouth et la municipalité d'Hanoï et en a récemment signé de nouveaux avec le district d'Abidjan, la wilaya d'Alger, la région de Casablanca-Settat ainsi que la métropole de Tunis.

Les projets de développement (conduits dans les domaines de l'aménagement, de la ville durable, de la formation, du développement économique, etc.) soutenus par la Région participent au développement de la francophonie, valorisent l'expertise francilienne en même temps qu'ils contribuent à créer au sein de l'espace francophone de nouvelles solidarités entre les territoires.

#### Les dispositifs sectoriels de la Région et dispositifs externes dédiés à la francophonie

Afin de renforcer la transversalité de l'action régionale en faveur de la francophonie, les dispositifs régionaux de soutien au développement économique, à la R&D et l'innovation, à la culture, au tourisme, aux sports, à l'enseignement supérieur, à la formation, à l'innovation et à l'apprentissage (cf. annexe n° 2 à la délibération) seront mobilisés au profit de la mise en œuvre de la présente stratégie. Les aides couramment allouées à des projets francophones seront mis en valeur et les

secteurs les moins mobilisés seront encouragés à intégrer la promotion du français dans le choix des projets soutenus.

Afin d'amplifier son action en faveur de la francophonie, la Région concertera l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), le réseau des Alliances françaises, mais également l'OIF (84 Etats membres) et ses opérateurs : AUF (Paris), Université Senghor (Alexandrie), Institut de la francophonie pour le développement durable (Québec), Institut de la francophonie pour la formation et l'éducation (Dakar).

#### Le soutien à la société civile et aux autorités locales franciliennes

Le dispositif de soutien aux acteurs de la société civile « Actions Internationales » (dont les collectivités), qui a pour objectif de contribuer à atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD), sera mobilisé afin de donner une composante francophone aux projets subventionnés.

#### L'aide à la reconstruction et l'aide d'urgence

Les dispositifs d'aide d'urgence et de soutien à la reconstruction seront prioritairement utilisés en faveur de territoires francophones ou francophiles.

#### Un agenda francophone

La Région se mobilisera aux grands rendez-vous de la francophonie :

- Le 20 mars, Journée de la Francophonie (participation à / organisation de manifestations) ;
- A l'occasion du Sommet de la Francophonie, 2020 : après Erevan (2018), participation au prochain sommet qui se déroulera à Tunis, territoire partenaire de la Région ;
- Du 23 juillet au 1<sup>er</sup> août 2021, pour la 9<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie organisés dans la province canadienne du Nouveau-Brunswick.

Elle fera également en sorte d'associer la francophonie à de nombreux autres événements, par exemple :

- Lors de la Saison des cultures africaines, 2020 : programmation partagée avec les partenaires africains de la Région, en partenariat avec l'Institut français ;
- Lors du Sommet Afrique France, 2020 : dédié à la Ville durable, ce sommet sera l'occasion de promouvoir, dans un domaine d'expertise francophone, les initiatives portées par la Région et ses partenaires africains ;
- Lors des Jeux Olympiques 2024 : participation à / organisation de manifestations francophones à cette occasion.
- Lors des festivals Rock en Seine, Solidays et autres scènes majeures franciliennes avec une programmation francophone.

#### Les équipes de la Région pour animation et suivi

Une collaboration entre les services de la Région sera nécessaire pour recenser les dispositifs pertinents à mobiliser ainsi que les aides déjà allouées à des projets intégrant une composante francophone.

Une mission administrative transversale sera créée à cet effet, animée par le pôle « affaires européennes, coopération internationale et tourisme » de la Région, regroupant les pôles opérationnels et organismes associés concernés.

Une animation externe sera également assurée dans le cadre du Comité francilien pour la francophonie et au sein des réseaux internationaux auxquels prévoira d'adhérer la Région.

## **Mobilisation des dispositifs sectoriels régionaux**

L'actionnement spécifique de dispositifs sectoriels de la Région est proposé afin d'articuler la nouvelle stratégie francophone régionale autour d'un nombre de secteurs variés.

Certains d'entre eux ont déjà permis de soutenir, ces dernières années, des actions et projets inscrits dans cette thématique. Il s'agit notamment des dispositifs régionaux concernant les secteurs de la formation professionnelle, de l'apprentissage ou encore de la culture.

L'objectif est aujourd'hui de leur donner une orientation francophone claire.

Cela concerne plus particulièrement les dispositifs suivants :

➤ **Formation professionnelle, enseignement supérieur et recherche :**

- La Région s'engage à se transformer en **Région multilingue** : création d'une application d'apprentissage de langue, gratuite et accessible à tous. En plus de proposer des cours de niveaux variés allant du débutant à l'avancé, l'application offrira aussi la possibilité d'apprendre le français langue étrangère (FLE) – cf. infra.
- **Les Bourses de Mobilité IDF** soutiennent les étudiant(e)s inscrit(e)s dans des établissements partenaires, pour un projet de mobilité à l'étranger dans le cadre d'un échange inter-établissements, sous convention de stage ou d'étude.
- **L'aide à la mobilité internationale des doctorants** (AMI doctorants) encourage et facilite la mobilité des jeunes chercheurs inscrits en thèse dans l'une des écoles doctorales franciliennes, dans le domaine des sciences humaines et sociales.
- **L'aide à la mobilité internationale des étudiants en BTS** (AMIE BTS) soutient la mobilité internationale des étudiants franciliens. Elle propose une aide financière aux étudiants inscrits en 1re ou 2e année de BTS, afin de réaliser leur stage à l'étranger, favorisant ainsi leur ouverture à l'international et leur insertion professionnelle future.

**Le recrutement 2018 des Chaires d'excellence internationale Blaise Pascal** a pour but d'attirer en France des chercheurs étrangers ou expatriés en leur offrant, avec le concours des organismes d'accueil, des moyens substantiels pour réaliser un projet ambitieux ayant un impact visible et des retombées pour la recherche et la société.

- **Expérimentation « étudiants-Ambassadeurs »** : sur la base d'un appel à candidatures lancé auprès des étudiants bénéficiaires des bourses de la Région au titre de la mobilité internationale, la Région sélectionnera un réseau d'ambassadeurs à qui elle confiera une mission de valorisation du territoire francilien et de son système d'enseignement supérieur auprès d'étudiants et de doctorants étrangers. Ce dispositif visera notamment à promouvoir l'apprentissage du français auprès des étudiants étrangers.

➤ **Culture, sport et tourisme :**

- **Le Fonds Régional pour les Talents Émergents (FoRTE) – Bourse aux jeunes talents**, vise à accompagner des jeunes artistes et créateurs en voie de professionnalisation (réaliser leur première œuvre, un passeport vers la réussite professionnelle ; de disposer de moyens pour leurs premières créations professionnelles ; de mieux appréhender le domaine de création dans lequel ils veulent faire carrière ; d'accéder à un réseau de professionnels reconnus ; d'obtenir une visibilité à l'échelle régionale, nationale, voire internationale).
- **Le programme régional de résidences d'écrivains**, qui permet d'associer un auteur à un lieu, dans une dimension d'aide à la création littéraire et d'action culturelle.
- **L'aide aux projets des professionnels de la chaîne du livre**, accompagne les professionnels de la chaîne du livre pour les projets éditoriaux exceptionnels et la promotion des éditeurs indépendants ; l'élaboration d'outils et d'actions communes des groupements de professionnels ; les projets innovants en faveur du livre et de la lecture (portés par tous professionnels de la chaîne du livre : librairies, bibliothèques, associations, etc.).
- **L'aide à la librairie indépendante**, soutient les actions favorisant le rôle culturel des librairies indépendantes.
- **L'aide aux manifestations littéraires**, accompagne les manifestations littéraires inscrites dans une dynamique territoriale.
- **L'aide à la Permanence artistique et culturelle** soutient les projets culturels qui renouvellent les pratiques artistiques et suscitent de nouveaux modes de rencontres entre les populations et les œuvres, que ce soit auprès des lieux et opérateurs, dans les Fabriques de culture, ou pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes.
- **L'ambition d'une terre d'excellence sportive pour l'international** : un dispositif dédié contribue à soutenir la solidarité internationale et le développement de la performance du mouvement sportif francilien, en favorisant l'accueil de délégations issues de pays en lien avec ses politiques internationale, européenne et francophone.
- **Le soutien aux réseaux et manifestations cinématographiques** encourage la diffusion de films sur tout le territoire francilien en attribuant des aides financières aux festivals et manifestations cinématographiques et en favorisant la diffusion de films de qualité sur tout le territoire francilien, par une aide financière aux festivals et manifestations cinématographiques.
- **L'aide à l'écriture de scénario pour le cinéma** : elle permet de soutenir un auteur dans son projet d'écriture scénaristique et la mise en œuvre d'un atelier au sein d'un lycée ou d'une structure d'accueil située en Île-de-France.
- **Les aides à la création et à la résidence territoriale dans le domaine du spectacle vivant** ont pour objectif de soutenir la vitalité de la création sur le territoire de l'Île-de-

France, la diversité des esthétiques, l'innovation artistique et le renouvellement des formes, favoriser l'élargissement de la diffusion des créations sur l'ensemble du territoire francilien et la circulation des œuvres auprès des publics, soutenir et améliorer les conditions d'emploi des artistes et encourager le développement de logiques partenariales entre différents acteurs culturels franciliens. Cela permettra de favoriser la diffusion artistique sur l'ensemble du territoire francilien avec une attention particulière portée aux territoires les moins pourvus en offre culturelle telle que la grande couronne.

- **Les Volontaires du tourisme** : ils ont pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les touristes dans les principaux sites touristiques et de loisirs de la région. Cette disposition permet à des stagiaires issus de formations en langues de développer leurs compétences linguistiques.